

PRESENTATION

La coopération entre universités est devenue une nécessité qui n'a plus besoin d'être justifiée. Au niveau européen il existe à l'heure actuelle deux grands organismes qui sont les principales plate-formes pour le développement de cette coopération : la Conférence des Recteurs d'Europe (CRE) et la Conférence Permanente des Problèmes Universitaires (CCPU). Leurs objectifs, nécessairement génériques, visent ce qui leur est commun et ne peuvent en conséquence répondre aux demandes propres aux différents types et catégories d'universités.

C'est notamment le cas de celles situées dans les grandes villes d'Europe, dont la population étudiante dépasse le plus souvent les 100.000 élèves inscrits et qui disposent d'un corps enseignant considérable et d'un personnel administratif très nombreux. De par l'ensemble de leurs ressources humaines et financières elles sont comparables, à bien des égards, aux grandes entreprises économiques. Leurs problèmes spécifiques et la façon même dont ils se posent diffèrent bien entendu de ceux des petites et moyennes universités et exigent des solutions appropriées à leur spécificité.

Il pourrait donc s'avérer utile de créer un groupe informel réunissant les grandes universités sous forme de Club, dont les buts se voudraient éminemment opérationnels et qui aurait pour fonction d'étudier et de formuler des propositions en vue de résoudre les principaux problèmes auxquels se trouvent confrontées ce type d'universités. Ce Club fonctionnerait selon un régime "à la carte" ou "à géométrie variable". Chaque université-membre aurait la possibilité de choisir parmi les actions programmées celles auxquelles elle veut participer et dans quelle mesure. Dans un premier temps le groupe se limiterait à un cercle extrêmement réduit d'universités européennes : 5 pour l'Europe de l'Ouest -Madrid, Paris, Rome, Londres, Berlin ou Munich- et 3 ou 4 pour l'Europe centrale et orientale -Prague, Varsovie, Moscou ou Leningrad-.

Les premières actions à entreprendre pourraient aborder les problèmes suivants :

- Evaluation y amélioration des Programmes ERASMUS et TEMPUS, conjointement avec la Fondation Européenne de la Culture chargée d'administrer ces programmes pour le compte de la Commission de la CEE.
- Promotion des Etudes Européennes.
- Management et financement des grandes universités.
- Identité globale et identités particulières des différents composants des grandes universités
- Compatibilité de l'enseignement de masse propre aux grandes universités et de leur vocation de centre d'excellence
- Fonction sociale des grandes universités dans les métropoles où elles sont situées et interactions réciproques